



ÉDITORIAL

A BERNE POUR Y FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX



Julien Gressot, Laurence Boegli, Denis de la Reussille et Sarah Blum: les candidat-e-s populistes aux élections fédérales.

La réforme du 2e pilier que les Chambres fédérales ont mis il y a quelques mois sous toit illustre à merveille le cynisme des politiques de droite dans notre pays: la diminution du taux de conversion de 6,8 à 6% qu'elle prévoit entraînerait une baisse de rentes pouvant atteindre 3240 fr. par année. Or, les rentes du 2e pilier ne font que chuter depuis des années. Cette réforme intervient alors que l'âge de la retraite des femmes a été relevé de 64 à 65 ans, il y a moins d'une année et que des promesses pour améliorer leur situation dans la LPP avaient été faites. Mais c'est bien connu, les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient...

Cette réforme impactera sévèrement le pouvoir d'achat de la population alors qu'il se réduit déjà depuis des années et encore plus drastiquement depuis la flambée des prix de 2022. C'est d'autant plus abject que les revenus modestes subissent bien plus fortement l'inflation car les hausses des primes maladie, celles des loyers ou des frais d'énergie ne sont pas proportionnelles au revenu.

La réforme de la LPP intervient, alors qu'en Suisse près de 300'000 personnes

de plus de 65 ans vivent actuellement en-dessous du seuil de pauvreté selon les derniers chiffres de Pro Senectute. Le CSP évoque une hausse nette des ménages qui n'ont plus un seul franc d'économie et ne sont donc pas en mesure de faire face à une facture imprévue. En 2022, 20% de la population suisse était concernée, contre 16% il y a cinq ans. Mais la droite de ce pays ne s'en soucie guère et préfère fermer les yeux sur les pratiques de la finance que le rachat de Crédit Suisse vient illustrer.

C'est donc dans ce contexte de précarisation que le PoP entend agir en utilisant ses outils les plus éprouvés: l'action militante de terrain en participant activement à la récolte de signatures contre la réforme du 2e pilier et le travail parlementaire. Le PoP veut continuer de défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses sous la Coupole fédérale. Depuis 2015, il détient un siège au National avec Denis de la Reussille qui repart pour un tour cet automne, flanqué de trois autres candidat-e-s. Pour le Conseil des États, il sera accompagné de Sarah Blum. Mathématiquement, les chances de maintenir le siège au National sont bonnes. La diversi-

té et la force de nos listes ainsi que la mobilisation de nos militant-e-s bénévoles doivent nous permettre d'atteindre cet objectif.

Grâce à notre présence sous la Coupole fédérale, nous pouvons faire entendre nos revendications cantonales. C'est à Berne que se décident notamment les questions de mobilité permettant de désenclaver un canton périphérique comme le nôtre. On y fixe aussi les conditions-cadres de notre système de santé ou universitaire. Il est aussi possible d'y attaquer concrètement le salaire minimum neuchâtelois comme l'a fait la droite en adoptant la motion Ettlin. L'engagement du PoP ne se limite évidemment pas au seul travail parlementaire. Il se traduit, au quotidien, par exemple à travers le soutien aux personnes rencontrant des difficultés à remplir leurs déclarations d'impôts. Nous nous engageons pour l'Égalité et battons le pavé le 14 juin lors de la Grève féministe et, comme évoqué ci-dessus, nous sommes dans la rue ces jours pour récolter les signatures contre le référendum de la LPP que je vous invite à signer et faire signer dans la rue et dans votre entourage!

Julien Gressot

FÉDÉRALES DEUX LISTES FORTES

Le PoP part avec deux listes fortes dans la course aux élections fédérales. **Denis de la Reussille**, conseiller national sortant, fait évidemment office de locomotive. Avec son expérience - deux législatures au Parlement fédéral, 17 ans au Parlement cantonal et près de 27 années au Conseil communal du Locle - Denis se lance pour un 3e mandat au Conseil national: «Le sauvetage de Crédit suisse alors que le Parlement fédéral a refusé de compenser entièrement les rentes AVS m'indigne profondément. C'est pour lutter contre ce genre de décisions iniques que je me bats depuis toujours. Cette année et les suivantes, nous devons batailler sérieusement pour nous opposer aux attaques de la droite contre les retraites. Les travailleurs et travailleuses qui ont travaillé toute une vie partent à la retraite avec des rentes insuffisantes. Le PoP mettra tout en œuvre pour que la 13e rente AVS devienne réalité. Il se battra aussi avec énergie contre les hausses envisagées de l'âge de départ à la retraite que la droite voudrait adapter à l'espérance de vie.

Durant toutes ces années au Conseil national, Denis n'a cessé de défendre les valeurs du PoP, notamment en intervenant sur les questions de Service public - maintien des prestations de proximité de la Poste, transport du bois régional par CFF Cargo, etc...

Membre de la Commission

des affaires étrangères, Denis est aussi intervenu pour le respect du droit international dans le dossier de l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Sur la liste au Conseil national, il sera accompagné de Sarah Blum, Laurence Boegli et Julien Gressot.

Sarah Blum est la présidente du groupe VertPoP au Grand Conseil et vice-présidente du PoP du canton de Neuchâtel depuis 2016. Députée depuis 2017, elle a siégé auparavant au Conseil général chaux-de-fonnier qu'elle a présidé en 2013-2014. Enseignante d'allemand et d'histoire, elle fait naturellement de la formation l'un de ses chevaux de bataille. Elle insiste ainsi sur la nécessité d'investir dans la formation: «Elle doit permettre aux jeunes de s'épanouir et leur offrir les moyens intellectuels leur permettant d'avoir une pensée critique. Elle ne doit en aucun cas se contenter de juste servir l'économie et de former des travailleuses et des travailleurs sans esprit critique.»

Mais ce n'est pas le seul dossier. Elle porte aussi un regard critique sur le système de santé «au bord de l'implosion. Entre la pénurie de médecins, les assurances maladie et les coûts qui explosent, le système libéral a montré ses limites. Un changement radical s'impose.»

Laurence Boegli, sociologue, apporte sa longue expérience politique - 12 années

comme députée et 7 ans au Conseil général de La Chaux-de-Fonds - et professionnelle, en tant que co-cheffe de l'Office cantonal de la politique familiale et de l'égalité. Elle plaide pour des mesures favorisant une plus grande liberté de choix de vie: «Que ce soit pour offrir aux familles de nouvelles perspectives ou pour diminuer la pauvreté des familles monoparentales, il faut permettre aux femmes de gagner plus et aux hommes de s'occuper davantage de leurs enfants. Le POP s'engage pour la réalisation de contrôles de l'égalité salariale inscrite dans la Constitution fédérale, un soutien fédéral massif aux structures d'accueil afin que chaque enfant y bénéficie d'une place et la concrétisation du «tout travail mérite salaire» en rémunérant le travail de «care» (prise en charge et soins apportés aux enfants et aux adultes). Pour permettre aux hommes de prendre leur place de père, il faut rapidement dépasser l'aumône qui leur est faite avec 10 jours de congé et que la Suisse rattrape son retard en comparant internationale en offrant un congé paternité d'au moins 13 semaines globales dans un congé parental total de 38 semaines. Les choix de vie passent également par une offre culturelle accessible à tous, ce pour quoi le POP continuera à se battre comme il l'a toujours fait.»

Quant à **Julien Gressot**, l'actuel président du PoP neu-

châtelois et député, il amène avec lui son expérience dans le domaine de la politique environnementale. Il a participé activement à la mise en place du Plan climat neuchâtelois, qui se veut un premier pas face au défi de la catastrophe climatique. Celui qui a six années de députation au compteur et plus de 10 au Conseil général chaux-de-fonnier plaide pour une écologie sociale où les mesures de transitions écologiques soient d'abord financées par les plus fortunés. Car la lutte pour le pouvoir d'achat est au centre du programme de notre parti: «L'inflation touche davantage les personnes aux revenus modestes, notamment parce que les hausses des primes maladies et celles de l'énergie impactent durement le revenu disponible», étaye Julien Gressot, historien de formation.

Son expérience de père au foyer renforce également sa crédibilité sur les questions de partage équitable des tâches au sein des couples.

Sur les questions fiscales, le PoP fera entendre sa voix et s'opposera à toute réforme qui viderait les caisses des collectivités publiques et qui, au final, se ferait sur le dos des moins bien lotis.

Le PoP se lance aussi dans la course au Conseil des États où il lance Denis de la Reussille et Sarah Blum.

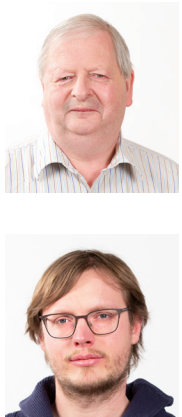
Même si elles sont plus faibles, les chances d'y accéder n'y sont pas nulles.

Vivian Bologna



Denis de la Reussille, Laurence Boegli, Sarah Blum et Julien Gressot.

GRAND CONSEIL QUEL BILAN À MI-LÉGISLATURE?



Notre députation: Jean-Marie Rotzer (suppléant), Julien Gressot. Sur la grande photo de gauche à droite: Adriana Ioset, Ella Romelli (suppléante), Olivier Beroud, Aurélie Gressot, Armin Kapetanovic, Sarah Blum, Marina Schneeberger et Céline Dupraz.

À mi-législature sur le plan cantonal, nous avons choisi de faire le point avec notre députation: présidente du groupe VertPoP, la popiste **Sarah Blum** évoque «une tâche pas toujours aisée: en effet, bien que notre groupe soit le deuxième plus grand en nombre après le PLR, nous ne sommes pas représentés au Conseil d'État et le Parlement, comme l'exécutif, est désormais bien ancré à droite. De plus, les règles ont changé: plus de districts, plus de membres des exécutifs communaux et plus que 100 député.e.s. Nous sommes plusieurs à regretter cette évolution, les conseillères et conseillers communaux représentaient en effet un bon contre-pouvoir au Conseil d'Etat et la démocratie en ressortait renforcée. La diminution du nombre de député.e.s a également alourdi la tâche des élu.e.s et nous assistons à un renouvellement sans précédent des membres du législatif. Une autre cause de ces nombreux départs est sûrement que le souverain a élu un Parlement rajeuni, donc plus mobile et plus à même de commencer des études ailleurs, d'avoir de nouvelles opportunités professionnelles, etc... Malgré tout, l'exécutif se plaint que le législatif dépose trop d'objets B, trop de projets de loi et de décrets, trop d'amendements, etc. En gros, il reproche au législatif de trop légiférer!»

Sarah Blum dresse aussi un bilan de son mandat de députée: «Lors de cette première moitié de législature, j'ai eu la satisfaction de voir plusieurs objets dont j'étais l'autrice passer la rampe grâce aux discussions engagées avec d'autres partis de gauche comme de droite. La plupart de ces projets avait trait à la formation (éducation numérique raisonnée, meilleur soutien du canton pour les élèves en difficulté, etc.) et étaient rejetés par le Conseil d'Etat et ses services. Ils n'avaient donc

aucune chance d'aboutir dans les faits, ce qui a un côté extrêmement frustrant. Il s'agira lors de cette deuxième moitié de législature de trouver les clés pour que les décisions du Parlement soient vraiment appliquées. Il est en outre important pour moi de continuer d'œuvrer pour davantage d'égalité et de justice et de faire «remonter» les préoccupations des personnes que je représente et pour lesquelles je continue de me battre.»

Parmi les autres député.e.s, **Armin Kapetanovic** rappelle qu'«en plus du dépôt d'un certain nombre de questions, j'ai pu finaliser une modification de la loi sur la faune sauvage, projet initié lors de la législature précédente. J'ai également pu faire déposer, au nom de la Commission des finances, une motion pour créer une plateforme pour protéger les lanceurs d'alerte. La suite de la législature s'annonce «chaude»: après deux années assez calmes du point de vue budgétaire, la droite (en particulier le PLR) envoie des signaux clairs que la donne va changer: projets de lois et initiative populaire pour une diminution de la fiscalité. D'autre part, le débat sur les charges géotopographiques va s'inviter au Grand Conseil tout comme probablement celui de l'infrastructure hospitalière. Finalement, les députés POP ont déposé plusieurs projets de modifications de lois pour repenser certains contours du CPNE.»

Etonnée (comme d'autres) de se retrouver élue, **Adriana Ioset**, compte faire de son mieux pour représenter celles et ceux qui lui ont fait confiance. «Je suis particulièrement sensible au sujet de la migration. En 2022, j'ai cosigné une interpellation et un postulat demandant au Conseil d'Etat de se positionner face au SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations) dans son action au Centre fédéral d'asile de Boudry et d'améliorer quelques as-

pects de la vie des requérant-e.s. Malgré la réponse négative, ces objets ont permis d'ouvrir le chemin pour d'autres dépôts et interventions.»

De son côté, **Aurélie Gressot** relève l'adoption du plan climat «même si celui-ci n'est pas ambitieux et peu restrictif. Il devra être amélioré lors de la deuxième version.» Elle revient aussi sur le crédit supplémentaire voté lors du budget 2023 pour participer à l'indexation dans les institutions paraétatiques: «L'indexation reste encore insatisfaisante et des négociations pour des crédits supplémentaires sont en cours. Notre groupe devra rester vigilant sur ce point.» Elle porte aussi un regard sceptique sur la digitalisation surtout dans le domaine de la formation: «Elle risque d'être source d'inégalités ayant un impact important sur l'environnement mais également sur la santé. Nous devons agir dans ce domaine très prochainement.»

Quant à **Céline Dupraz**, elle se sent «parfois un peu démunie», en tant que députée d'extrême gauche dans un parlement à majorité de droite. «Dans une société où la précarité gagne toujours plus de terrain, il peut être frustrant en tant qu'élue de voir des dossiers fondamentaux en matière de lutte contre les disparités sociales se faire balayer pour quelques voix au profit des plus riches. Il est donc plus que jamais nécessaire que la gauche reste unie tout en restant visible afin de reprendre la majorité.»

Propos recueillis par Vivian Bologna



Retrouvez le bilan de la dernière session du Grand Conseil avec Sarah Blum sur notre canal youtube.

VAL-DE-TRAVERS BIENTÔT UN PARLEMENT DES JEUNES?



La jeunesse veut s'impliquer, à l'instar de la popiste Lara Zender. La trouveras-tu sur la photo? (@FSPJ).

Un des soucis principaux de la section Val-de-Travers du POP est la relève qui peine à se manifester. Nous sommes un petit groupe et notre moyenne d'âge est inquiétante...

En mars 2021, notre groupe a déposé une motion au Conseil général de Val-de-Travers demandant la création d'un parlement des jeunes dans notre commune. Ceci dans le but de remédier à l'indifférence croissante pour la chose publique et pour compléter le bon travail d'accompagnement et d'animation effectué dans notre centre pour jeunes Barak.

Deux ans plus tard, notre Conseil communal a demandé le classement de notre motion. Ayant reçu peu de réponses à un sondage mené auprès des jeunes sur ProNote, il a conclu à un manque d'intérêt pour un tel parlement.

Nous nous sommes vivement opposé-e-s à ce classement car la démarche de notre Conseil communal reflétait à notre avis plutôt son propre manque d'intérêt que celui de nos jeunes.

Nous avons eu le soutien de nombreux membres du Conseil général.

Prêt-e-s à nous investir, nous avons demandé au Conseil communal de mettre sur pied une Commission œuvrant à la mise en place du Parlement des jeunes de Val-de-Travers, un outil de réflexion et de proposition, composée du chef du dicastère de la Jeunesse, de membres du Conseil général, d'intervenants-e-s externes représentant la jeunesse et d'autres personnes intéressées par la mise en place d'un tel Parlement ou ayant de l'expérience dans un tel projet.

Nous avons eu gain de cause, la commission est en voie d'être créée et les autres groupes politiques jouent le jeu ! Le Parlement des jeunes de La Chaux-de-Fonds nous a spontanément proposé son soutien.

Nous nous réjouissons pour les jeunes de notre région !

Adriana Ioset

LITTORAL UNE GAUCHE PLURIELLE À NEUCHÂTEL?

Le POPLittoral est une petite section, mais de plus en plus active. Notre activité est grandissante au regard des quelques années précédentes.

Le président concède qu'il n'est pas là depuis très longtemps, mais, aux propos de ses camarades du bureau, il s'aperçoit que le POPLittoral a vécu des moments bien plus difficiles encore dans un passé relativement proche. Aujourd'hui, nous dérangeons, nos affiches disparaissent parfois. Cette réaction dans les bastions PLR de nos régions est plutôt saine pour nous. La lutte ouvrière dans le bas du canton n'est pas morte.

Nous nous sommes pleinement engagés sur le sujet des soins dentaires. En participant au comité de campagne, Mathieu Agresta fut un pilier de celle-ci avec des propositions, des recherches et un engagement sans faille. En comparaison cantonale, les résultats dans certaines communes, pourtant réputées à droite, sont plutôt bons, malgré la cruelle défaite. Notre présence dans la rue se remarque.

Nous sommes heureux d'annoncer des synergies entre notre section et les JeunesPOP. Des formations sur des sujets politiques, organisées par leur soin avec notre collaboration sont en

cours et d'autres sujets et concepts seront proposés. Un cycle sur l'éducation se termine. Nous nous sommes rencontrés au Théâtre Tumulte à Peseux le 11 mai 2023 à 19h pour construire un nouveau cycle. Ces moments ne sont pas réservés aux camarades du bas du canton. Les discussions sont intenses et intéressantes. La cohésion entre les jeunes et moins jeunes permettent de mieux se comprendre et se profiler pour l'avenir. Les nuances de nos visions sont utiles.

Nous percevons l'arrivée de deux échéances électorales importantes. Premièrement, le renouvellement de l'autorité politique de la commune de Neuchâtel. Notre section participe à des séances Gauche Plurielle pour préparer cette échéance. Les élections fédérales arrivent également. Le POPLittoral aura sa représentation. Nous allons donc pleinement nous engager.

La proportion d'actives féminines est encore beaucoup trop faible à notre sens dans notre section, sans compter que le bureau est exclusivement masculin. Nous ne sommes pas dans un système de quota, mais s'il y a des personnes hésitantes, nous prendrons volontiers le temps de leur exposer nos valeurs.

Kim Sansonnens

LA CHAUX-DE-FONDS MÉDECINS DE PREMIER RECOURS ET PÉDIATRES: UNE DENRÉE RARE, UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

Le parti socialiste a déposé une motion le 15 décembre 2022: «Médecins de premier recours et pédiatres : Une denrée rare, une espèce en voie de disparition». Cette motion était traitée lors de la séance du Conseil général du 2 février 2023.

Nous avons soutenu la motion, qui propose plusieurs solutions ciblées visant à attirer de nouveaux médecins de famille dans notre région : une pénurie bien ressentie par la plupart de la population et attestée par la presse.

Plus concrètement, cette motion propose plusieurs types de soutien aux nouveaux médecins, par exemple avec une subvention lors de leurs démarches administratives et locatives pour monter un cabinet, et même l'installation familiale dans la région - avec une aide éventuelle à leurs partenaires pour trouver un emploi.

Lors de la séance, nous nous sommes positionnés sur le fait que même s'il est clair qu'il faut réagir rapidement pour soulager cette pénurie et ses effets néfastes sur notre société, nous trouvons que cette motion prend une optique plutôt locale, quand le problème est beaucoup plus vaste, à une échelle nationale. Ce n'est pas seulement dans notre ville, ni dans notre canton, que les gens souffrent de ce manque. Au final, cette motion ne s'attaque qu'au symptôme d'un problème systémique, et elle ne fera que nous placer en concurrence avec les autres régions qui développeront le même type de mesures. En effet, il est essentiel de nous attaquer aux racines de cette pénurie : par exemple, le numerus clausus, la limitation du nombre de places, imposée

aux étudiants de médecine dans toute la Suisse.

En plus, ses solutions s'adressent au court terme, quand il faut bien élargir et penser plus loin que l'avenir proche. Même si, dans un premier temps, il est nécessaire de prendre les mesures proposées dans cette motion, nous voulons également souligner que ces efforts sont faits pour une profession dans laquelle les professionnels gagnent bien leur vie, avec de bonnes conditions de travail. Nous ne voulons pas dire qu'il s'agit d'un métier facile sans exigences, mais nous serons tous d'accords qu'ils sont moins à plaindre qu'une grande partie des travailleurs et travailleuses. Avec ces mesures, nous les avantagerions d'autant plus.

Nous pensons donc qu'il est important de demander aux futurs médecins d'être domiciliés à la Chaux-de-Fonds pour bénéficier de telles conditions. Nous devons également encourager les jeunes médecins à privilégier la création de cabinets collectifs, afin d'alléger leurs charges administratives et d'offrir plus de prestations aux habitants.

Nous sommes tout à fait d'accord qu'il est nécessaire de réagir rapidement face à ce problème. Mais il est tout aussi important d'être plus proactifs, en anticipant comment résoudre le problème une fois pour toutes.

Sabrina Vollers



Scanne le QR code pour visualiser le sujet de la RTS

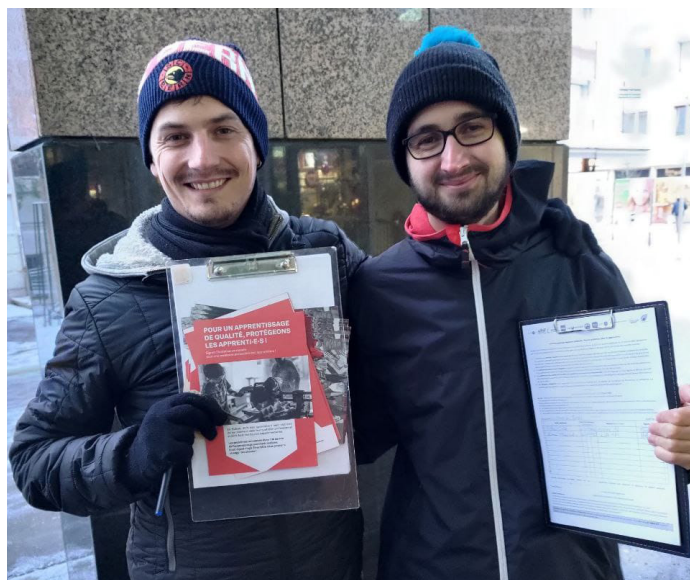
JEUNES POP UN ENGAGEMENT SANS FAILLES POUR LES APPRENTI-E-S

Les Jeunes POP Neuchâtel viennent de terminer l'Initiative « Pour plus de protections pour les apprenti.e.s », mais nous ne considérons pas que nous avons terminé la campagne. En effet, depuis le lancement de la campagne sur l'apprentissage des Jeunes POP Suisse en 2017, nous n'avons jamais vraiment stoppé d'être actifs au niveau de l'apprentissage, que ce soit par notre présence dans la rue avec notre pétition « Pour plus de protection pour les apprenti-e-s », mais aussi la motion populaire déposée au Parlement Neuchâtelois. Aucun de ces projets n'est malheureusement passé, et c'est aussi ce qui nous a motivés à participer à l'Initiative « Pour plus de protections pour les apprenti-e-s ». Durant ces années, nous avons aussi participé à l'événement 72h, dans lequel nous avons fait des podcasts en interviewant anonymement des apprenti.e.s ayant subi des problèmes en cours d'apprentissage. Nous avons fait une motion pour la gratuité des produits menstruels, mais qui a été refusée par le Parlement Neuchâtelois.

Actuellement, nous restons concentrés sur cette campagne apprentissage, mais nous comptons aussi nous concentrer sur d'autres projets. En premier lieu, nous comptons nous axer sur le recrutement de nouvelles-aux membres, en amenant des moments aussi plus ludiques, de discussion et de camaraderie. Nous comptons aussi nous engager sur la nouvelle campagne nationale des Jeunes POP Suisses, qui aura comme sujet l'inflation. En effet, nous considérons que ce sujet est d'une importance capitale dans l'actualité des travailleuses et travailleurs.

Le monde actuel met la jeunesse en face de plusieurs enjeux conséquents ; réchauffement climatique, inflation et vie chère, précarisation de la société, guerres. La jeunesse n'est pas épargnée par ces situations. Les Jeunes POP se sont battus, se battent et se battront pour voir l'avènement d'un monde juste et social.

Mathias Bobillier



LE LOCLE MERCI DENIS, BIENVENUE MICHAËL !

LA GRENADE

Vers où court-on ?

Pendant longtemps, la principale menace pour l'Homme fut l'Homme : une menace culminant durant la seconde moitié du XXe siècle, l'être humain ayant inventé l'arme ultime et nucléaire, promettant une destruction complète et irréversible. Et l'on a couru à l'armement. Avec la révolution industrielle, est venue s'ajouter une seconde menace, une fois encore conçue par l'Homme, presque à son insu. En laissant les rênes de nos sociétés au libéralisme débridé, nous avons déjà déclenché le compte à rebours sinon de notre destruction en tout cas de l'impossibilité à vivre comme nous vivons aujourd'hui sur cette Terre. Et l'on court dans le mur.

Aujourd'hui, un troisième cavalier de l'Apocalypse pointe son nez avec le développement de l'intelligence artificielle: la bien nommée «singularité technologique». Ce moment critique où, dépassés par les technologies que nous aurons créées, nous risquons de sombrer dans le chaos: n'importe quel film de science-fiction vous fournira les détails nécessaires. Court-on à notre perte ? Il est donc plus que jamais nécessaire de renforcer la coopération (et, osons rêver, la paix) internationale, mais également un contrôle public et démocratique de l'industrie et des technologies au lieu de laisser ces outils surpuissants aux mains de quelques technocrates qui n'en maîtrisent pas les conséquences ni n'en paient les dégâts. Ce n'est qu'en prenant les devants que nous cesserons d'être poussés à courir sur des chemins que nous n'avons pas choisis..

Matthieu Reverchon



Notre camarade Denis de la Reussille a quitté ses fonctions de conseiller communal après plus de 26 ans d'activité. Après plusieurs années de militantisme au POP et au Conseil général, c'est en effet en 1996 que DDR est élu par le législatif communal au poste de conseiller communal.

En 1999, face à un projet de démantèlement de la fonction publique, Denis de la Reussille rompt la collégialité. L'année suivante, il est réélu brillamment à l'exécutif et en devient président, poste qu'il occupera jusqu'en 2016, puis en 2019 et 2020. En 2004, la première élection directe par le peuple le confirme dans sa fonction. Le Locle devient par ailleurs POP Land avec trois membres de l'exécutif de 2004 à 2012. Durant ses mandats, Denis de la Reussille, surnommé Denis de la Faucille, n'a eu de cesse de défendre la fonction publique et les régions industrielles, parfois délaissées par la politique fédérale et cantonale. Soutenu par l'ensemble des camarades, il a montré qu'une autre voie est possible, en dehors d'un libéralisme économique et cannibale. Parallèlement, DDR occupe le poste de député de la République et canton de

Neuchâtel de 2001 à 2016.

En 2015, il est élu au Conseil national. Membre de la commission des affaires étrangères du national, il défend nombre de dossiers dont notamment la prévoyance professionnelle ou la défense des bassins du Doubs. Face aux risques de démantèlement social, Denis de la Reussille s'investira pleinement dans son mandat au Conseil national.

Au niveau communal, DDR est remplacé par Michaël Berly. Ancien député et membre du bureau du Grand Conseil, footballeur émérite, Michaël Berly est au bénéfice de près de deux décennies d'expériences au POP du Conseil général loclois. Informaticien de profession, marié et père de deux enfants, Michaël, engagé et à l'écoute des autres, fera du développement équilibré de la société l'une de ses priorités.

Au nom de l'ensemble des camarades, un grand merci à l'un et l'autre de leur engagement passé, présent et futur !

Cédric Dupraz



L'adieu à Denis sur notre canal youtube en scannant le QR code.

AGENDA MAI-JUIN 2023 ET CONTACT

Fête du PoP le 3 juin

- Fondue sur inscription dès 18h dans la salle Unia au Locle. Inscriptions auprès du secrétariat cantonal au 032 968 63 65 ou pop.neuchatelois@bluewin.ch

PoP Cantonal [web: nouveau.pop-ne.ch](http://web.nouveau.pop-ne.ch)

- Séance du comité cantonal: 14 juin au Locle à 20h
- Séance du comité cantonal: 23 août à La Chaux-de-Fonds à 20h

PoP La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

pop.lachaux@pop-ne.ch

- Séances de section : tous les lundis à 20h

PoP Littoral neuch@pop-ne.ch

PoP Le Locle - Les Brenets (Envers 7 au Locle)

pop-lelocle@pop-ne.ch

- Séance de préparation du Conseil général: 15 mai à 20h
- Séance de préparation du Conseil général: 12 juin à 20h

Jeunes PoP neuchatel@jeunespop.ch

PoP Val-de-Travers (Unia Fleurier)

val-de-travers@pop-ne.ch

- Séance de section : 30 mai et 12 septembre à 19h

14 JUIN GRÈVE FÉMINISTE



La grève féministe du 14 juin exige des actions claires (LDD/Line Rime).

Le PoP s'engage pleinement lors de la Grève féministe à venir et appelle ses membres et sympathisant-e-s à y participer.

Le 14 juin 2019, plus d'un demi-million de personnes ont bloqué la Suisse lors de la grève féministe. Ce fut la mobilisation sociale la plus importante depuis la grève générale de 1918. Certaines avancées ont eu lieu, d'autres revendications sont restées bloquées, voire ont empiré, AVS21 n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. C'est pourquoi un nouvel appel à une grève féministe massive le 14 juin 2023 est lancé.

Dans le monde, les femmes et les personnes trans et non binaires sont les premières victimes des régimes autoritaires, des guerres et des destructions environnementales.

La Grève féministe se bat pour un féminisme inclusif et pour un changement du système patriarcal et capitaliste.

Le 14 juin 2023 nous revendiquerons :

- une réduction généralisée du temps de travail,
- un renforcement immédiat de l'AVS et l'abolition du système de retraite des piliers,
- des mesures de lutte à l'échelle nationale contre les violences,
- un congé parental d'au moins 1 an,
- l'abolition du système d'assurances maladie privé et la prise en charge de la santé,
- un plan national de lutte contre les discriminations racistes,
- l'asile féministe et permis de séjour,
- un plan d'action et des mesures pour le climat et l'environnement,
- l'ancrage du féminisme dans la formation et l'éducation,
- le droit à l'avortement libre et gratuit pour tout-e-x-s inscrit dans la Constitution.

Le programme neuchâtelois :

- La Chaux-de-Fonds : le 13 juin au soir : soirée festive, concerts (rue de la Serre 92). Le 14 juin le matin: lessive sur le Pod et décoration de la ville. À midi, occupation de la place de la Gare jusqu'à 17h, puis direction Neuchâtel pour la manifestation.
- Neuchâtel : le 14 juin, rendez-vous à 18h à la gare, prises de parole, cortège jusqu'à la Place des Halles, discours, musique.

Marina Schneeberger

Plus d'infos sur www.14juin.ch

VOTATIONS ET RÉFÉRENDUM

Le printemps est chargé du côté des votations et des référendums. Le PoP s'engage par le biais de ses sections à récolter les signatures contre la réforme de la LPP. Le slogan est limpide et clair comme de l'eau de roche. **Réforme du 2e pilier : payer plus pour toucher moins - Non aux baisses de rentes LPP.** La droite a dénaturé le projet du patronat et des syndicats qui avaient trouvé un compromis que s'était approprié le Conseil fédéral.

Pour les votations du 18 juin, le comité du PoP a déterminé les mots d'ordre suivants

- **Oui** à l'imposition particulière des grands groupes d'entreprises
- **Oui** à la loi Climat qui est un contre-projet indirect à l'initiative des Glaciers. La loi est attaquée par un référendum de l'UDC. La Loi est certes insuffisante, mais elle est un premier pas nécessaire car elle fixe l'objectif zéro émission de CO2 d'ici 2050 pour le bâti, les transports et l'industrie ainsi que l'objectif zéro émission de CO2 dès 2040 pour l'administration fédérale et cantonale. Elle prévoit aussi un programme de remplacement des chauffages à hauteur de 2 milliards de francs sur 10 ans et un programme d'innovation pour les entreprises d'un montant de 1,2 milliard de francs sur 6 ans.
- **Oui** à la Loi Covid attaquée par référendum

Votations du 18 juin 2023 Recommandations de vote

OUI À l'imposition particulière des grands groupes d'entreprises

OUI À la Loi sur le climat et l'innovation
Insuffisante mais nécessaire!

OUI À la Loi Covid-19

POP
Parti ouvrier et Populaire

LA DERNIÈRE 5794 SIGNATURES RÉCOTÉES POUR LES APPRENTI-E-S



Le 7 mars, les signatures de l'initiative ont été remises à la Chancellerie cantonale. Découvrez la vidéo de la remise grâce au QR code.

Le message envoyé par la gauche neuchâteloise et les syndicats est limpide. L'initiative populaire cantonale « Plus de protection pour les apprenti-e-s » a été déposée mardi 7 mars avec près de 6000 signatures contre les 4500 requises. Un chiffre qui montre à quel point le sujet touche, bien au-delà du clivage gauche-droite. Lancée en septembre 2022 par un comité unitaire composé des Jeunes PoP, du PoP, de l'USCN, du SSP, d'Unia, des Vert-e-s, des Jeunes Vert-e-s, du PS, de la Jeunesse socialiste ainsi que de la Grève pour l'Avenir, elle résultait des refus du Parlement à majorité de droite de la pétition et de la motion des Jeunes PoP sur le même sujet.

L'objectif de l'initiative est d'assurer aux apprenti-e-s le respect de leurs droits durant leur formation et un soutien en cas de problèmes à travers plusieurs mesures. Il s'agit premièrement d'améliorer la protection des apprenti-e-s dans les entreprises, d'une part en augmentant le nombre de conseillers et conseillères en formation professionnel-le-s et, d'autre part, en instaurant des contrôles réguliers et non annoncés sur les lieux d'apprentissage par une commission composée de l'État, des syndicats et des associations patronales. L'apprenti-e aura ainsi l'occasion de rencontrer plusieurs fois les personnes qui peuvent

l'aider en cas de problème. Deuxièmement, l'initiative demande la mise en place d'une formation pour les apprenti-e-s sur leurs droits, le fonctionnement du partenariat social en Suisse et le rôle des syndicats, ainsi qu'une sensibilisation des formateurs et formatrices en entreprise aux problématiques des apprenti-e-s, particulièrement le harcèlement et les violences physiques et psychologiques.

Des enquêtes avaient déjà révélé que les apprenti-e-s rencontrent de nombreux problèmes durant leur formation. Un sondage d'Unia de 2019 indiquait ainsi que 33% des apprenti-e-s interrogé-e-s avaient déjà subi du harcèlement sexuel sur leur lieu d'apprentissage. Récemment, l'OFS annonçait que 22% des apprentissages se terminaient par des ruptures de contrat en Suisse, et que ce chiffre atteignait 33% à Neuchâtel. La Fédération neuchâteloise des entreprises romandes semble avoir des oeillères. Dans un article paru dans ArcInfo le 8 avril, sa directrice indique en substance qu'il n'existe aucun problème...

Pourtant, lors de la récolte de signatures, de nombreuses personnes ont également témoigné des difficultés vécues durant leur apprentissage. La peur de perdre sa place ou de subir des représailles empêche cependant de nombreuses personnes de chercher de l'aide ou même de témoigner ouvertement.



Nous avons besoin de vos dons, petits ou grands !

CH66 0900 0000 2300 2495 2
POP Neuchâtelois
Versoix 7
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 63 65
pop.neuchatelois@bluewin.ch

